



## FICHE SIGNALÉTIQUE

### SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

<b>Nom de l'entreprise</b> Nu-Calgon Wholesaler, Inc.	<b>Numéro de téléphone</b> 314-469-7000 / 800-554-5499	<b>CHEMTREC</b> 1-800-424-9300		
<b>Adresse municipale</b> 2008 Altom Court	<b>Ville</b> St. Louis	<b>État</b> MO	<b>Code postal</b> 63146-4151	<b>Dernière mise à jour</b> 13/11/2006
<b>Nom du produit</b> Graisse pour courroie en V, en aérosol	<b>Numéro du produit</b> 4086-03	<b>Usage du produit</b> Graisse pour courroie		<b>N° enregistrement EPA</b> S.O.

### SECTION 2 – COMPOSITION, INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

<b>Produit dangereux</b>	<b>% par poids</b>	<b>N° CAS</b>	<b>TLV</b>	<b>PEL</b>
Heptane	40 - 50	142-82-5	400 ppm	500 ppm
Propane	10 - 15	74-98-6	1000 ppm	1000 ppm
Isobutane	10 - 15	75-28-5	800 ppm	800 ppm
Solvant Stoddard	10 - 15	8052-41-3	100 ppm	100 ppm
Polybutène	10 - 15	9003-29-6	Aucune établie	Aucune établie

### SECTION 3 – IDENTIFICATION DES RISQUES

**Aperçu de cas d'urgence** : DANGER : Extrêmement inflammable. Peut être nocif ou mortel si avalé. Assurer une ventilation adéquate. Contenant sous pression. Protéger le produit de la lumière du soleil et ne pas l'exposer à des températures excédant 50°C/122 °F. Tenir éloigné de la flamme nue, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. **Garder hors de la portée des enfants.**

**Effets potentiels sur la santé** :

**Yeux** : Irrite les yeux.

**Peau** : Peut causer l'irritation de la peau ou une dermatite.

**Ingestion** : L'aspiration du produit peut causer de l'œdème pulmonaire et une pneumonie chimique. Peut être nocif ou mortel si avalé.

**Inhalation** : L'inhalation des vapeurs en forte concentration peut causer l'irritation des voies nasales et respiratoires, ainsi que des symptômes tels que maux de tête, étourdissements, fatigue, nausées, vomissement et possiblement la perte de connaissance.

**Exposition chronique** : Une exposition chronique peut causer des nausées et des vomissements. Une exposition plus prolongée peut causer la perte de connaissance.

**Cancérogénicité** : Aucun connu.

**État pathologique aggravé par l'exposition** : Le produit peut aggraver des problèmes existants des yeux, de la peau ou du système respiratoire supérieur.

### SECTION 4 – PREMIERS SOINS

**Yeux** : Rincer immédiatement à grande eau. Après un rinçage initial, enlever les lentilles cornéennes et continuer de rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un spécialiste.

**Peau** : Nettoyez avec de l'eau savonneuse. Si l'irritation persiste, appeler un médecin.

**Ingestion** : **Ne pas provoquer le vomissement.** Ne jamais rien donner par voie orale à une personne inconsciente. Après avoir bien nettoyé la bouche avec de l'eau, boire une grande quantité d'eau. Communiquer immédiatement avec un médecin ou un centre antipoison.

**Inhalation** : Placer la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, appeler le 911 ou l'ambulance, puis donner la respiration artificielle, de préférence bouche à bouche. Consulter un médecin.

## SECTION 5 – LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Point d'éclair** : Aucune donnée.

**Température d'auto-ignition** : Aucune donnée.

**Produits dangereux de combustion** : Monoxydes de carbone.

**Limites d'inflammabilité dans l'air** : Aucune donnée.

**Moyens d'extinction** : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), vaporisation de mousse chimique, poudre extinctrice.

**Risques d'incendie et d'explosion** : Contenant sous pression. Protéger le produit de la lumière du soleil et ne pas l'exposer à des températures excédant 50°C/122 °F.

**Procédures spéciales d'extinction des incendies** : Vaporiser une brume d'eau sur les contenants fermés pour les refroidir.

## SECTION 6 – MARCHÉ À SUIVRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Déversement ou fuite** : Absorber le déversement avec un produit inerte (p. ex. terre ou sable secs), puis placer dans un contenant pour déchets de produits chimiques. Éliminer conformément aux réglementations locales.

## SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

**Procédures et équipement de manutention** : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les espaces restreints. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas percer ou brûler le contenant, même une fois vide. Ne pas vaporiser sur la flamme nue ou sur tout matériau incandescent.

**Exigences en matière d'entreposage** : **Garder hors de la portée des enfants**. Contenant sous pression. Protéger le produit de la lumière du soleil et ne pas l'exposer à des températures excédant 50°C/122 °F.

## SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Protection des voies respiratoires** : Lorsque les employés font face à une concentration de produit au-delà de la limite d'exposition admissible, ils doivent porter un appareil respiratoire certifié approprié.

**Protection des yeux** : Lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

**Vêtements de protection** : Gants en néoprène.

**Lignes directrices en cas d'exposition** : Consulter la Section 2.

**Mesures d'ingénierie spécifiques (tels que ventilation, endroit fermé)** : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les espaces restreints.

## SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Aspect physique</b> : Aérosol.	<b>Point de congélation</b> : Aucune donnée.	<b>% de matière volatile par poids</b> : 88,8, selon la définition de l'EPA des É.-U.
<b>Couleur</b> : Jaune	<b>Densité de vapeur [air =1]</b> : Aucune donnée.	<b>Taux d'évaporation</b> : Aucune donnée.
<b>Odeur</b> : Solvant	<b>Pression de la vapeur</b> : PSIG à 21 °C/70 °F (Aérosol) : Max. 50.	<b>Densité</b> : 0,74 (concentrée seulement)
<b>Point d'ébullition</b> : Aucune donnée.	<b>Solubilité dans l'eau</b> : Insoluble.	<b>pH (concentré)</b> : Aucune donnée.

## SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Stabilité chimique** : Stable sous des conditions normales.

**Polymérisation dangereuse** : N'aura pas lieu.

**Incompatibilités** : Agents comburants forts, alcalis, amines, potassium, sodium et magnésium.

**Conditions réactives à éviter** : Chaleur, flammes et étincelles. Températures extrêmes.

**Produits de décomposition** : Monoxydes de carbone.

## SECTION 11 –INFORMATION TOXICOLOGIQUE

<u>Ingrédients dangereux</u>	<u>N° CAS</u>	<u>N° EINECS</u>	<u>DL 50 de l'ingrédient</u> (Espèce spécifique)	<u>CL 50 de l'ingrédient</u> (Espèce spécifique)
Heptane	142-82-5	Aucune donnée.	Aucune donnée.	Inhalation CL 50 rat : 103 g/m <sup>3</sup> /4 h
Propane	74-98-6	Aucune donnée.	Aucune donnée.	Aucune donnée.
Isobutane	75-28-5	Aucune donnée.	Aucune donnée.	Inhalation CL 50 rat : 57 pph/15 m
Solvant Stoddard	8052-41-3	Aucune donnée.	Aucune donnée.	Aucune donnée.
Polybutène	9003-29-6	Aucune donnée.	Aucune donnée.	Aucune donnée.

## SECTION 12 –INFORMATION ÉCOLOGIQUE

<u>Ingrédients dangereux</u>	<u>Données de toxicité aquatique</u>
Heptane	24 h CL 50 poisson rouge : 4,0 mg/L; 24 h CL 50 gambusie : 4900 mg/L; 96 h CL 50 cichlidé : 375.0 mg/L
Propane	Aucune donnée
Isobutane	Aucune donnée
Solvant Stoddard	Aucune donnée
Polybutène	Aucune donnée

## SECTION 13 –ÉLIMINATION DU PRODUIT

Élimination des déchets : Ne doivent pas être libérés dans l'environnement. Éliminer conformément aux réglementations locales.

## SECTION 14 –INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Renseignements spéciaux sur le transport : Aucune donnée.

<u>Juridiction</u>	<u>Nom officiel d'expédition</u>	<u>Numéro UN</u>	<u>Groupe d'emballage</u>	<u>Classe de dangers</u>
<b>DOT</b> (Terre)	Bien de consommation ORM-D	Aucune donnée.	Aucune donnée.	Aucune donnée.
<b>OMI</b> (Eau)	Aucune donnée.	Aucune donnée.	Aucune donnée.	Aucune donnée.
<b>OACI</b> (Air)	Aérosol, inflammable	UN1950	Aucune donnée.	2,1

## SECTION 15 – INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

<b>Classe SIMDUT :</b> (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail)	A, B1, B2, D2B
<b>Titre III, SARA :</b> ( <i>Superfund Amendments &amp; Reauthorization Act</i> – Modification et nouvelle autorisation de la loi portant sur le Fonds spécial pour l'environnement [É.-U.]	Non
<b>OSHA :</b> ( <i>Occupational Safety &amp; Health Administration</i> – Administration de la santé et de la sécurité au travail [É.-U.]	Consulter la Section 2
<b>TSCA :</b> ( <i>Toxic Substance Control Act</i> – Loi réglementant les substances toxiques [É.-U.]	Présentes.
<b>COV :</b> (Composé organique volatil)	88,8 %
<b>CPR :</b> ( <i>Canadian Controlled Products Regulations</i> – Règlements canadiens sur les produits contrôlés)	Ce produit a été classé conformément aux critères de risques des Règlements sur les produits contrôlés.
<b>EINECS :</b> ( <i>European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances</i> – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes)	Aucune donnée.
<b>LIS / LES :</b> (Liste intérieure des substances – Liste extérieure des substances)	Présentes
<b>CERCLA :</b> ( <i>Comprehensive Environmental Response Compensation &amp; Liability Act</i> – Loi détaillée sur l'intervention environnementale, l'indemnité et la responsabilité [É.-U.]	Aucune donnée.
<b>LDI :</b> (Liste de divulgation des ingrédients)	Aucune donnée.
<b>Classement NFPA (SIMD) :</b> ( <i>National Fire Protection Association</i> – Association nationale de la protection contre les incendies - Système d'identification des matières dangereuses [É.-U.]	Santé : 2 Inflammabilité : 3 Réactivité : 0 Équipement de protection individuel : B

## SECTION 16 – RENSEIGNEMENTS DIVERS

Aucune donnée.

L'information de cette fiche signalétique est fondée sur les données qui sont à notre portée, et jugée exacte. Cependant, Nu-Calgon Wholesaler Inc. ne peut garantir, de façon tacite ou exprès, l'exactitude de ces données ou les résultats atteints à la suite de l'usage de ces données. Nu-Calgon Wholesaler Inc. ne peut être tenu responsable de toute blessure provenant de l'usage du produit décrit dans cette fiche signalétique.